

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 556

Artikel: Réponse : le meilleur substitut du pétrole : le pétrole
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022489>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chauffage électrique : la vérité de l'OFEL

Votre journal faisait paraître le 29 mai 1980 (DP 547) un article intitulé «Chauffage électrique: propagande officielle» dans lequel l'auteur veut, selon ses propres termes, «remettre les choses au point», faisant allusion à la teneur d'un article paru dans OFEL-Informations N° 273 sous le titre «Quelques vérités à propos du chauffage électrique». Il nous semble opportun de vous faire part de quelques réflexions que nous inspirent la polémique autour du chauffage électrique en général et votre article en particulier.

Nous déplorons un peu qu'une «mise au point» sur le sujet écorche la vérité ou la tronque. Quelques exemples :

— Par «gentillesse» l'auteur accorde une réduction de 30% de l'appel en puissance des chauffages électriques par rapport à la puissance installée: or les spécialistes en la matière vont jusqu'à 70%.

— La leçon sur le calcul du rendement exergétique du chauffage électrique s'arrête malheureusement à ce seul mode de chauffage; malgré une remarque laconique, l'auteur ne précise pas que le rendement exergétique du chauffage au fuel domestique atteint 5%, selon le professeur L. Borel de l'EPFL («Economie énergétique et exergie», 1977). On se rend alors compte que la notion «d'inadéquation» est toute relative.

— Si du point de vue thermodynamique l'électricité a une certaine noblesse, sur le plan pratique, le pétrole a une noblesse d'autant plus grande qu'il est irremplaçable dans une foule d'utilisations (pétrochimie, agriculture, transport, pharmacologie, etc.) alors que l'électricité peut provenir de divers agents primaires moins facilement utilisables à d'autres fins.

— L'OFEL n'a jamais «passé sous silence» les solutions telles que les pompes à chaleur ou la cogénération. Ces systèmes, avec les installations solaires, font partie des informations que l'OFEL distribue. Il s'agit cependant de préciser que les pompes à chaleur fonctionnent essentiellement à l'aide de moteurs électriques; l'augmentation de leur nombre va donc de pair avec une augmentation de la consommation d'électricité. La cogénération connaît certains problèmes d'ordre technique, qui nécessitent encore quelques études et ne pourra couvrir qu'une faible part de nos besoins. Il en va de même pour les installations solaires. A moins de rêver, on ne peut raisonnablement admettre que la soif d'énergie pourra un jour être étanchée par ces deux derniers systèmes. Cela ne signifie pas qu'il faut les ignorer, mais leur utilisation ne peut s'envisager qu'avec tous les autres agents énergétiques disponibles.

RÉPONSE

Le meilleur substitut du pétrole: le pétrole

Il y a des mois, pour ne pas dire des années, que nous nous élevons, dans ces colonnes, contre l'installation du chauffage électrique dans des immeubles suisses romands et contre la promotion de ce type de chauffage par les sociétés productrices d'électricité. Notre position est donc connue. Néanmoins, l'Office d'électricité de la Suisse romande jugeant utile d'engager le débat, nous saisissons cette occasion pour (re)donner quelques points de repère, utiles pour préciser une controverse qui, en réalité, est au cœur de la réflexion sur l'énergie nucléaire. Un peu en vrac, donc, en suivant «grosso modo» le plan de l'OFEL.

1. Mise à disposition d'une puissance, indispensable pour le bon fonctionnement du chauffage électrique. Nous voilà plongés immédiatement dans le domaine délicat des pronostics de spécialistes...

— La «centralisation abusive et dangereuse» s'avère pourtant fort pratique notamment dans les zones urbaines ou à forte densité démographique et elle simplifie l'installation de bon nombre de ménages en réduisant les investissements. La notion de fragilité des systèmes centralisés est également toute relative quand on sait le luxe de précautions prises dans une centrale et la surveillance dont fait l'objet le réseau de distribution. Il faut ensuite remarquer que l'électricité de par sa nature favorise la décentralisation des entreprises et a souvent permis la survie de la petite industrie alors que les autres agents énergétiques provoquaient le phénomène inverse.

Nous serions très heureux de vous voir publier les lignes ci-dessus sous notre signature.

Office d'électricité de la Suisse romande
Le directeur: P.-A. Eicher

Mais comment tabler sur une réduction de 70% pour défaut de simultanéité de la demande? Comment même tabler sur une réduction de 30%? S'il fait très froid, la simultanéité sera très voisine de 100%. En fait, le chiffre qu'on choisit résulte d'un compromis: on minimise un risque, mais sans l'exclure tout à fait. En tout cas, avec 70%, les risques seraient grands, les pannes fréquentes, du genre de celle qu'a subie l'Electricité de France, grand promoteur du chauffage électrique, comme par hasard en hiver et quand il faisait froid.

2. Rendement exergétique. Dégrader de l'énergie bêtement quand on peut faire autre chose, c'est toujours déplorable, toutes les justifications du monde n'y changeront rien. Il est vrai que le rendement exergétique d'un chauffage individuel au mazout est de l'ordre de 5%; mais c'est mieux encore — tout est relatif! — que le rendement exergétique du chauffage électrique, 2 à 3% en tenant compte des pertes à la production et à la distribution. Ce qui serait particulièrement déplacé, ce serait de remplacer un mauvais système de chauff-

fage par un autre système, encore plus mauvais, surtout lorsqu'il est possible d'améliorer le premier. Améliorons le système actuel, voilà le premier pas à faire.

3. *Noblesse.* Dangereuse, cette proposition d'utilisation de l'électricité à des fins mal adaptées (aberrant chauffage électrique direct), sous prétexte qu'on sait produire de l'électricité par des moyens primaires, moins nobles que le pétrole! Grâce à ces moyens moins «nobles», il est possible de produire autre chose que de l'électricité destinée à de mauvais usages. Davantage même: ces moyens-là, il n'est pas nécessaire de les mettre en œuvre; il «suffit» pour cela de réduire suffisamment la consommation d'électricité; et c'est parfaitement possible, entre autres grâce à l'amélioration des rendements, grâce à une meilleure adaptation «source-charge», entre autres. En réalité, l'OFEL vise à satisfaire à tout prix des besoins illusoire en prônant la production d'électricité par n'importe quel moyen. C'est assez court comme réflexion à long terme.

4. *Information.* L'OFEL a manifestement bonne conscience au chapitre de l'information qu'elle diffuse. La lecture de ses «bulletins» laisse sceptique: les solutions «alternatives» apparaissent en effet ici ou là, mais tout à fait en marge des développements favorables au nucléaire. En tout état de cause, l'OFEL n'a pas l'air de s'être longuement penchée sur les techniques d'installation des pompes à chaleur qui ne nécessitent pas une augmentation de la puissance électrique à disposition. Nous pourrions revenir sur ce problème à l'occasion.

Lorsque l'OFEL soutient que la cogénération «ne pourra couvrir qu'une faible part de nos besoins», elle est à côté de la vérité, pour ne pas dire plus. Signalons que des études menées en Allemagne fédérale sur le potentiel de la cogénération ont montré qu'une application un peu conséquente de cette méthode rendrait superflues non seulement les centrales nucléaires mais aussi les centrales conventionnelles au charbon ou autres. Que dire, dans

ces conditions, de la situation en Suisse, où l'hydraulicité est abondante?

Concluons peut-être, pour aujourd'hui, qu'à moyen terme le meilleur substitut du pétrole est le pétrole lui-même. L'adoption de ce postulat aurait au moins l'avantage de laisser un maximum de portes ouvertes pour le long terme. Les «a priori» de l'OFEL ont évidemment, eux, le mérite de supprimer les choix et de fortifier le monopole des grandes compagnies d'électricité.

5. *Aménagement du territoire.* Le dernier paragraphe de cette mise au point de l'OFEL laisse perplexe. Il est vrai qu'une «politique» du chauffage digne de ce nom exige une approche multidisciplinaire qui verrait travailler ensemble des fournisseurs d'énergie, bien sûr, des techniciens, mais aussi des urbanistes et des spécialistes de l'aménagement du territoire. Est-il dès aujourd'hui possible de conclure tout de go à un renforcement des centres urbains?

De toutes façons, il n'est pas loin le temps où les sociétés d'électricité affirmaient que le chauffage électrique n'était précisément pas destiné à la ville, mais bien aux maisons ou groupes de maisons isolés... Qui croire?

Enfin, le couplet sur les petites industries qui survivent grâce au chauffage électrique est bien émouvant. Nous fera-t-on croire que c'est le mode de chauffage des locaux qui conditionne la survie d'une entreprise? (Réd.)

CHOIX

Ambassadeurs vaudois

A quoi servent au juste les anthologies? Peut-être à permettre les comparaisons entre elles... Et voici, précisément, deux choix récents: «CH», publié par le Conseil fédéral en 1975 pour le 125^e anniversaire de notre Etat fédéral et de sa constitution, et «A contre temps», proposé cette année pour le 40^e

anniversaire des Groupements patronaux vaudois (cf. DP 552, une note de lecture de J. Cornuz).

Au total, deux sélections qui ne sont pas aisément comparables parce que les prétextes à leur mise au point sont radicalement différents.

Et pourtant, les Vaudois sont aussi Suisses que l'on sache, et ils se retrouvent, par écrivains interposés, dans les deux volumes. Cinq auteurs sont présents ici et là: Ernest Ansermet, Edmond Gilliard, Paul Golay, C. F. Ramuz et Jean Villard-Gilles; et six Vaudois, présents dans la sélection «fédérale», brillent par leur absence dans la somme que les Groupements patronaux vaudois suggèrent maintenant de distribuer tous azimuts sous l'égide du gouvernement: Marius Besson, Ernest Bovet, Pierre Cérésole, Henri Guisan, David Lasserre et Léon Nicole.

Les textes des auteurs choisis dans les deux «anthologies» nous réservent une surprise. Pas du côté de Gilles puisque c'est «La haute conjoncture» (1956) qui a eu les faveurs des responsables de «CH» et tout naturellement «Le langage vaudois» (1959) dans «A contre temps». Non, la surprise vient — et ce n'est pas la première fois ni la dernière — d'Edmond Gilliard: déjà, attention exceptionnelle, il avait eu droit à deux extraits dans le livre rouge et blanc: «Nous autres Suisses français» et «L'école contre la vie»; ce qui est curieux, c'est que les éminents spécialistes contactés par les Groupements patronaux aient eux aussi, à quelques lignes près, jeté leur dévolu sur les mêmes paragraphes de «L'école contre la vie». Ce texte sur l'ennui à l'école est-il appelé à devenir un classique? Est-ce une provocation, un signe, l'amorce de revisions déchirantes?

A LA SEMAINE PROCHAINE!

Comme prévu, reprise, dès la semaine prochaine, de la parution hebdomadaire de DP. Merci de votre patience estivale!